

Communiqué déclaratif

Juillet 2015

MARINELAND : 45 ANS D'EXPERTISE ET DE PASSION POUR LA PRÉSERVATION DES ANIMAUX

Des critiques infondées relatives à notre activité, parfois violentes, notamment sur les réseaux sociaux, ont été portées.

Nous souhaitons apporter des réponses claires afin de rétablir les vérités sur les valeurs et fondements de Marineland, l'un des plus grands parcs marins en Europe.

Le Parc a été fondé il y a 45 ans par un passionné du monde marin, le Comte Roland de la Poype afin de « mieux faire connaître les animaux et de mieux les défendre ».

Depuis 2007, Marineland est intégré au Groupe Parques Reunidos, 4^{ème} opérateur mondial de parcs animaliers, aquatiques et loisirs, 1^{er} en Europe, avec 56 parcs répartis dans 12 pays.

1. Les animaux et leur bien-être sont l'essence même de Marineland

Le parc est créé en 1970 par un passionné du monde marin, le Comte Roland de la Poype, avec une mission précise : transmettre sa passion à un large public afin de lui faire découvrir l'univers fascinant de la diversité des espèces.

Une équipe de 50 soigneurs, vétérinaires, directeur zoologique, formés et spécialisés sur le comportement animal s'occupent des animaux au quotidien, leur bonne santé et bien-être étant leur première préoccupation.

2. Les militants anti-captivité plaident que les animaux ont été arrachés à leur groupe social lors de leur capture. Si cet argument pouvait se comprendre dans les années 70, il n'en est plus rien aujourd'hui. Plus aucune capture de cétacés en Europe ne se fait aujourd'hui.

La capture des delphinidés est par ailleurs interdite en France depuis 1970.

Plus aucun mammifère marin n'a été capturé depuis plus de 25 ans à Marineland. Toutes les orques que nous avons aujourd'hui sont nées dans notre Parc.

La convention CITES (dont la France est signataire depuis les années 80) par ailleurs, s'assure que la survie des espèces sauvages, n'est pas menacée par le commerce international. **CITES protège 35 000 espèces de la faune et de la flore sauvages sur le plan international.**

Aujourd'hui, plus de 90% des mammifères marins de Marineland sont nés en parcs et bénéficient de soins et d'attention quotidiens, comme pour la majorité des zoos.

L'idée de « lâcher » en mer les animaux, entraînerait leur condamnation à mort. Certains scientifiques spécialisés en cétologie, dont le CNRS, reconnaissent que « lâcher » les animaux nés dans les parcs serait une erreur. Ils estiment que leurs chances de survie seraient minimes, ayant été habitués depuis toujours à être nourris, aimés et soignés par leurs soigneurs.

Pour exemple, Keiko, l'orque vedette du film « Sauvez Willy » a été relâchée en 1998 et n'a pas réussi à se détacher de l'homme. N'ayant pas réussi à assurer sa survie, elle est décédée à l'âge de 27 ans et a été retrouvée dans les fjords de Taknes en 2003.

Son histoire est relatée dans le livre *Killing Keiko* (2014) de Mark A. Simmons, qui a dirigé l'équipe de soigneurs et de spécialistes en comportement animal lors du *Keiko Release Project* en Islande.

3. Les activités des parcs sont soigneusement et strictement contrôlées par plusieurs organisations et réglementations européennes et internationales.

La législation française exige une **autorisation préfectorale d'ouverture** et des **certificats de capacité** pour chaque espèce. Ils stipulent les règles à suivre dans le fonctionnement du parc. Des aspects aussi divers que la sécurité et l'hygiène, le nombre et les espèces d'animaux hébergés, selon la taille et les installations disponibles, et les aspects techniques des soins et de l'élevage de ces animaux y sont inclus.

De même, **l'EAZA** (European Association of Zoos and Aquaria) fixe des standards en matière de structures destinées aux animaux.

Note établissement est ainsi soumis à de nombreux contrôles :

- **Autorités locales et nationales** (Mairie, Préfecture, Ministère de l'Ecologie)
- **EAAM** (European Association for Aquatic Mammals) impose des normes d'élevage et de soins pour les mammifères marins en milieu artificiel
- **EAZA** (European Association of Zoos and Aquaria) gère et contrôle les populations d'animaux en parcs zoologiques, dans le cadre de programmes de reproduction destinés à assurer la survie des espèces
- **La Convention de Washington**, également appelée **CITES** (Convention on International Trade of Endangered Species), surveille et contrôle le commerce des animaux sauvages

Par ailleurs Marineland et l'EAAM (European Association for Aquatic Mammals) – dont notre Parc et Groupe font partie – condamnent le massacre et la prise associée de dauphins lors de « drive fisheries » comme cela a lieu à Taiji.

Aucun dauphin issu des «Drive Fisheries» (Taiji) n'est entré en France. Une charte a été signée à Marineland par les delphinariums d'Europe en 2007 afin de condamner ce massacre.

4. Marineland a investi plus de 35 millions d'euros ces 15 dernières années pour l'amélioration des infrastructures et pour le bien-être de ses animaux.

Des investissements sont réalisés chaque année en faveur du confort des animaux, les plus marquants étant :

- Le bassin des orques en 2000, le plus grand bassin du monde (20 millions d'euros)
- En 2005, un nouveau lagon a multiplié l'espace de vie par 2 des dauphins (2,5 millions d'euros)
- Une nouvelle manchotière de 200 m², et un nouvel émissaire en mer permettant d'assurer la qualité d'eau de mer (2 millions d'euros)
- Une installation conforme au cahier des charges imposé par l'EAZA pour les ours polaires en 2010 (3,5 millions d'euros)
- Un tout nouvel espace otaries en 2014 (1,5 millions d'euros)

Les investissements conséquents, sont renouvelés régulièrement et prioritairement pour les animaux.



5. La Fondation Marineland et la Fondation Parques Reunidos, mènent de nombreux programmes pour la Recherche et la Conservation des espèces, dans les parcs comme en milieu naturel. On retrouve par exemple la conservation des pandas géants, le recensement et le soin des tortues en Méditerranée, des mangroves et lémuriens de Madagascar ou encore l'espèce particulièrement menacée des phoques moines en Mauritanie et en Grèce. Le groupe Parques Reunidos et Marineland, soutiennent in situ depuis 2010, le programme de conservation de la dernière colonie du phoque moine de Mauritanie au monde.

Le Groupe participe à plus de 90 programmes de reproduction européens qui représentent l'essentiel des espèces menacées dans les zoos.

Sur les côtes françaises, notre équipe est habilitée à intervenir pour les soins en cas d'échouage d'animaux vivants.

6. Chaque année, nous permettons à des milliers d'enfants de découvrir le monde marin. Ecoles et associations caritatives, sont reçues chaque semaine pour découvrir ses richesses. Les sujets étudiés par les enfants en milieu scolaire sont accompagnés d'un parcours pédagogique à Marineland. Durant la journée, ils sont accueillis et accompagnés par un guide animalier afin de découvrir l'univers marin.

En 2014, ce sont près de 30 000 enfants scolarisés qui ont visité notre parc, qui reçoit en moyenne 1 million de visiteurs par an.

Défendre la cause animale ne doit pas se limiter à l'attaque facile contre les delphinariums et ne peut se faire intelligemment sans une approche attentive et documentée de la situation.

L'équipe de Marineland

Pour aller plus loin, sur les questions ou critiques infondées qui peuvent être formulées, nous vous invitons à prendre connaissance du document ci-après annexé

« Ce qu'il faut savoir sur Marineland... »

ET RDV SUR NOTRE BLOG « INSIDE MARINELAND »

www.marineland.fr/fr/blog

CONTACT PRESSE :

Bureau de Presse Pascale Venot

Valérie Miltgen

06 07 58 13 69

vmiltgen@pascalavenot.com